

Paysans, transporteurs et travailleurs de plusieurs secteurs déversent leur colère

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Malgré les assurances et le déstockage

La pomme de terre toujours plus chère

Page 2

Quatorzième année - N° 4086 - Mercredi 1^{er} février 2017 - Prix : 10 DA

Bilan 2016 de l'Office de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Plus de 100 tonnes de cannabis saisies

Page 2



Jil Jadid est-il toujours membre de l'ISCO ?

Par Mohamed Habili

De tous les partis et personnalités signataires de la plateforme de ce qui en son temps voulait passer pour le front uni de l'opposition, il n'y a que le président de Jil Jadid pour sommer le MSP, sans autre forme de procès, de se retirer de l'ISCO. La raison alléguée en est que ce dernier se montre tenté de reprendre sa place au gouvernement : une hérésie, et peut-être même une trahison, au regard des engagements pris à la réunion de Mazafran, il y a maintenant plus de deux ans. Jusqu'à cette sortie fracassante, on avait cru que Jil Jadid boycottait les élections par peur surtout de faire un score attentatoire à sa réputation de leader de l'opposition. C'était fort mal le juger. On sait maintenant que c'est pour être cohérent avec lui-même, et par respect tant de la lettre que du respect des conclusions du congrès historique de Mazafran, l'équivalent de celui de la Soummam à la grande renommée, qu'il a pris le parti difficile de se poser en gardien du temple, au risque de récolter des inimitiés et peut-être même de s'isoler. Les journaux amis font semblant de voir dans son «coup de gueule» la preuve qu'il y a une fracture entre les partis de l'opposition, départageant ceux qui seraient sur une ligne de conciliation avec le pouvoir, incarnée par le MSP, et ceux qui restent sur les positions révolutionnaires de Mazafran, et dont le porte-parole serait Soufiane Djillali, le président de Jil Jadid. Si cette façon de voir était juste, il n'y aurait pas d'un côté tous les partis membres de l'ISCO, et de l'autre le seul Jil Jadid.

Suite en page 3

Les députés en quête de candidature pour les prochaines législatives

Les dernières plénières de l'APN quasiment vides



Où sont passés les députés ? C'est la question qui ressort des dernières plénières tenues à l'Assemblée populaire nationale, notamment celle consacrée à la présentation et au débat autour du projet de loi de règlement budgétaire 2014. Ces séances ont été marquées par une absence plus que flagrante des parlementaires et les présents les ont trouvées «bizarres».

Lire page 3

Lancement de la norme algérienne sur la responsabilité sociétale des organisations

Pour la première fois, les collectivités locales impliquées

Page 4

Il était un des pionniers du sketch en Algérie



Djaffar Bek n'est plus

Page 24

Bilan 2016 de l'Office de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Plus de 100 tonnes de cannabis saisies

■ La consommation de drogue sévit toujours en Algérie et continue de causer de nombreux dégâts chez la majorité des jeunes. Ainsi, avec plus de 109 tonnes de résine de cannabis saisies par les autorités en 2016, le fléau, de par son ampleur, est devenu un véritable problème de société.

Par Yacine Djadel

Plus de 109 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie, en l'espace de 12 mois seulement, a révélé le bilan de l'année 2016 établi par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt). Des quantités alarmantes qui témoignent fortement de l'ampleur du fléau au sein de la société algérienne. La première région touchée par la consommation de drogue, à travers le territoire national, s'est avérée être l'ouest du pays. D'après le rapport de l'Onldt, pas moins de 109 089,130 kg ont été saisis dans cette région, soit 74,34% de la quantité totale prise aux trafiquants, a précisé l'office, se basant sur les bilans des trois services de lutte contre ce fléau (gendarmerie, DGSN et Douanes). Les autres régions du pays ne sont pas pour autant épargnées par les ravages de la drogue dont la consommation se banalise de jour en jour, notamment chez les jeunes. A ce propos, 17,29% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région sud, 6,93% dans la région centre et 1,44% dans l'est du pays. Pourtant, suite aux efforts de la part des autorités dans le cadre de la lutte contre le fléau, la quantité de résine de cannabis saisie durant l'année 2016 a enregistré une baisse de 13,89%, comparée à la même période en 2015. Un résultat obtenu après le renforcement du dispositif sécuritaire au niveau



PHD. R.

des frontières. Le résultat est certes encourageant, mais malgré cette baisse les quantités saisies restent encore élevées. C'est dire que tout l'arsenal de sécurité mobilisé par l'Etat à l'encontre du trafic de drogue s'avère vain devant la rapidité de l'évolution de sa propagation. Par ailleurs, s'agissant des types de drogues saisies, toujours selon la même source, pour celles dures la quantité d'héroïne a atteint 1 403,82 grammes durant l'année 2016, contre 2 573,75

grammes la même période de 2015, en baisse de 45,46%, relève le rapport. La quantité de cocaïne saisie, quant à elle, a également enregistré une baisse de 33,06%, passant de 88 287,39 grammes à 59 099,41 grammes durant la période de comparaison. En revanche, le bilan relève une très forte augmentation des saisies de psychotropes, qui ont pratiquement doublé, passant de 637 961 à 1 072 394 comprimés durant la période citée, soit une

hausse de plus de 68%, dont 37,45% saisis dans l'ouest du pays.

Plus de 37 000 individus impliqués dans des affaires de drogue

Les investigations des services concernés par la lutte contre le fléau de la drogue ont enregistré 37 614 individus impliqués dans ces affaires, dont 226 étrangers durant la même date de référence, indique le bilan qui

fait également état de 934 personnes en fuite. D'autre part, 30 113 affaires ont été traitées contre 19 692 affaires pour la même période de 2015, soit une hausse de 52,92%, conclut la même source. De ce fait, la consommation de drogue, outre son interdiction par la loi, demeure, lors de cas de forte dépendance, un souci de santé publique majeur dont les consommateurs sont les premières victimes.

Y. D.

Malgré les assurances et le déstockage

La pomme de terre toujours plus chère

La pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 100 DA le kilo dans la majorité des marchés, et rares sont les marchands qui la proposaient à 70 ou 80 DA. En quelques jours seulement, les prix de la pomme de terre ont fait un bond spectaculaire. Une hausse vertigineuse au même titre que les prix des fruits et légumes et des autres produits de large consommation. En effet, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 100 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares sont les marchands qui la proposaient à 70 ou 80 DA. Les prix des fruits et légumes ont tous augmenté, mais les prix de la pomme de terre ont presque doublé. Ce tubercule réputé comme légume des pauvres est désormais inaccessible pour les petites bourses. Malgré les déstockages et les assurances des autorités, la tendance haussière risque de durer dans le temps. Certes, le citoyen ne fait plus confiance aux discours et promesses, mais la planification, la disponibilité, le suivi et la com-



mercialisation font défaut à tous les niveaux bien que l'eau n'a pas manqué avec les chutes de pluies en quantités suffisantes. Si ces pénuries s'installent cette période c'est déjà un signe d'alerte pour les mois à venir. Ainsi, le ministre de l'Agriculture, Abdessalam Chelghoum, a annoncé que les prix de la pomme de terre connaîtront dans les prochains jours des

baisse. Selon ses dires, ce problème trouvera sa solution dans le déstockage d'importantes quantités. Selon lui, cette opération permettra de «réguler le marché et faire pression pour que le prix de ce produit de large consommation soit stabilisé et fermer la porte à ceux qui ont l'habitude de saisir ce genre de circonstances pour porter atteinte au pouvoir d'achat des

citoyens», a-t-il souligné. Mieux encore, le président de la Fédération nationale des producteurs de pomme de terre, Ahcène Guedmani, a fait savoir, sur les ondes de la Radio nationale, que 10 000 tonnes de pomme de terre stockées seront mises sur le marché à partir de cette semaine afin de faire baisser les prix qui se sont envolés ces derniers jours. «Les prix de la mercuriale vont poursuivre leur baisse pour se stabiliser dans les prochains jours autour de 40 DA/kg», a-t-il rassuré. Il a expliqué, dans ce contexte, que la pomme de terre a atteint ces derniers jours les 70, voire les 80 dinars, alors que son prix oscillait entre 40 et 50 dinars, il y a quelques jours à peine. En termes de prévision, a-t-il dit, la fédération s'attendait à une bonne récolte. L'invité a annoncé le chiffre de 1,8 million de quintaux durant cette saison, ajoutant que les surplus, estimés à 80 quintaux, seront stockés pour parer aux périodes de pénurie et juguler la spéculation. Interrogé sur l'évolution du projet

«zéro importation de semence d'ici à 2019», le représentant des producteurs de pomme de terre a indiqué que par suite des efforts des producteurs, l'Algérie n'importait, aujourd'hui, que 20% des semences, 80% étant produites localement. Pour rappel, l'Algérie, qui importe entre 60 et 80 millions d'euros de semence de pomme de terre annuellement, s'est fixée un objectif de zéro importation de cet intrant agricole de la classe A. Pour répondre à ses besoins de consommation, le pays importait trois catégories de semences : la semence classe SE (super élite), classe E (élite) et classe A laquelle représente jusqu'à 60% des quantités importées par le pays. Respectant des normes phytosanitaires rigoureuses et afin de prévenir des maladies, chaque classe de tubercule était multipliée pour donner naissance à une autre : la SE engendre, ainsi, la E puis la A et ensuite la B qui était plantée pour produire de la pomme de terre de consommation. Meriem Benchaoua

Les députés en quête de candidature pour les prochaines législatives

Les dernières plénières de l'APN quasiment vides

■ Où sont passés les députés ? C'est la question qui ressort des dernières plénières tenues à l'Assemblée populaire nationale, notamment celle consacrée à la présentation et au débat autour du projet de loi de règlement budgétaire 2014. Ces séances ont été marquées par une absence plus que flagrante des parlementaires et les présents les ont trouvées «bizarres».

Par Nacera Chenafi

Initialement, dans la plénière tenue par exemple lundi à l'Assemblée populaire nationale, consacrée à la présentation et au débat autour du projet de loi de règlement budgétaire 2014, sachant qu'elle est la dernière en matière de débat, il était prévu 80 interventions sur deux jours. Mais la séance de la matinée a connu 25 absences ou point où un député du Parti des travailleurs a qualifié cette plénière de «bizarre», car il a été appelé à intervenir alors qu'il était initialement programmé pour la séance de l'après-midi. Plusieurs fois, le président de l'Assemblée, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a appelé des députés inscrits sur la liste des intervenants mais qui étaient absents. Cette situation d'absentéisme des députés persiste avec l'approche de fin du mandat législatif, sachant que la plénière tenue hier à l'Assemblée populaire nationale sur le projet de loi du règlement budgétaire 2014 est prévue comme étant la dernière en matière de débat des projets de loi et celles qui suivront seront consacrées aux textes de loi déjà présentés et débattus. Depuis la reprise des travaux de l'APN, les plénières programmées initialement à 10 h du matin commençaient avec un retard d'une demi-heure à une heure à cause de la présence très maigre des députés. Même le projet de loi portant règlement intérieur qui aborde la question de l'absentéisme et examiné au sein de la Commission des affaires juridiques de l'APN sera reporté pour la prochaine légis-



Ph. J.D. R.

lature. Selon des indiscretions, les députés absents sont déjà en campagne électorale même si pour plusieurs partis les listes finales ne sont pas encore élaborées. Dans ce cadre, on cite le Front de libération nationale qui a clôturé lundi 30 janvier l'opération de dépôt des candidatures avant d'entamer l'étape de sélection le 7 février prochain. Cette étape est attendue par tous les candidats. Au niveau des kasmats et mouhafadhas, il y a eu un rush de candidats du fait que le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbès, n'a cessé de réitérer sa volonté de réunifier les rangs du parti et surtout assurer que les candidatures sont ouvertes à tous les militants du parti et que la sélection se fera en toute transparence. «Il faut resserrer les rangs et c'est un appel à tous les militants et anciens responsables : les portes sont ouvertes sans marginalisation et sans exclusion», avait-il lancé à la presse lors de son intronisation, ajoutant que

son premier objectif aujourd'hui est celui «d'aller ensemble vers les législatives et les élections de 2019». Djamel Ould Abbès multiplie alors les rencontres. Il pose une seule condition pour les «retrouvailles» avec ses anciens camarades : «avoir en commun la fidélité au président de la République, président du parti, et à son programme». C'est ainsi qu'il s'entretient avec tout le monde, même ceux qui étaient en colère lors de la période de Amar Saâdani et Abdelaziz Belkhadem. Cette réconciliation a permis le retour de plusieurs hauts cadres, comme l'ancien président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari, ce qui semble pour certains une menace pour quelques noms par rapport notamment à la liste électorale de la wilaya d'Alger. D'autre part, il y a les 12 ministres du vieux parti qui sont en concurrence pour les têtes de liste. Le SG du FLN doit répondre aussi aux besoins de différentes associations et orga-

nisations qui ont annoncé leur soutien au FLN aux prochaines élections, à l'image des membres du secrétariat national de la Centrale syndicale et autres. Par ailleurs, il y a le cas des opposants qui restent en colère, tels que Abderrahmane Belayat qui n'est pas encore rentré dans les rangs, pourtant son groupe a été débouté par le Conseil d'État concernant la plainte contre le ministre de l'Intérieur liée à la validation du 10^e congrès du parti. Il a adressé une lettre au président du parti, Abdelaziz Bouteflika. «Nous lui décrivons la situation et nous lui disons que rien n'a été fait jusqu'à maintenant depuis l'installation de Djamel Ould Abbès en tant que secrétaire général du parti. Le président du parti avait instruit Djamel Ould Abbès pour réunifier les rangs du parti et réparer ce qui a été gâché avant lui», avait expliqué Abderrahmane Belayat dans une précédente déclaration à la presse. N. C.

Afin de désengorger les grandes villes

L'Algérie veut entrer dans l'ère du transport intelligent

Le ministère des Transports engage des discussions avec les Canadiens et les Brésiliens, pays spécialisés dans le domaine du transport intelligent, en vue de la signature des accords de partenariat portant sur l'introduction de ce genre de transport pour la première fois en Algérie. Le département des Transports se concentre actuellement sur des plateformes de données de plus en plus avancées pour mettre en place les transports intelligents de demain. Ainsi, l'idée de doter l'Algérie d'un transport intelligent se précise. Un projet enfin réalisé changera carrément l'image des grandes villes. Après avoir été une simple réflexion, le ministre des Transports étudie actuellement la faisabilité de ce projet

avec des entreprises étrangères spécialisées dans ce domaine afin de répondre aux besoins des citoyens. Une nouvelle qui permettra, sans doute, une fois réalisée sur le terrain, de résoudre le problème de la circulation au niveau de la capitale et mettra fin aux bouchons qui rendent plus difficile le quotidien des Algérois. Il s'agit de l'intégration des hautes technologies aux infrastructures de transport en Algérie. Les entreprises canadiennes et brésiliennes spécialisées dans le domaine ont déjà fourni des explications et exposé leurs expériences en la matière au ministère en proposant des solutions pour réduire la congestion du trafic que connaissent les grandes villes du pays. Le cœur de la rencontre qui

a regroupé hier le ministre des Transports et des Travaux publics, Boujdema Talai, l'ambassadrice du Canada en Algérie, Isabelle Roy, et l'ambassadeur du Brésil, Eduardo Buthelo Barbosa, en présence des représentants d'entreprises des deux pays spécialisées dans le domaine des transports, portait sur le meilleur moyen de passer de l'étape du design et du développement de ces nouveaux moyens de transport à leur mise en place. Lors de cette rencontre, les Canadiens et les Brésiliens ont également discuté sur les moyens susceptibles de développer la coopération bilatérale et le partenariat avec l'Algérie. Il est convenu également de poursuivre les efforts pour atteindre les aspirations

futures qui servent les intérêts communs dans le domaine des transports et travaux publics. Pour rappel, le ministère des Transports a déjà signé un accord de partenariat avec une société espagnole pour la gestion de la circulation au niveau de la capitale, dans le cadre d'un programme de gestion intelligente du secteur des transports.

Il est à noter que la ville d'Alger dispose actuellement d'une ligne de métro qui s'étale sur 15 kilomètres et d'une longue ligne de tramway d'une trentaine de kilomètres. Ces deux lignes sont en extension. Le métro va atteindre la fin de l'année en cours Aïn Naadja, avant d'être étendu à Baraki, puis vers l'aéroport d'Alger. Mais les deux moyens de

LA QUESTION DU JOUR

Jil Jadid est-il toujours membre de l'ISCO ?

suite de la page Une

En fait de ligne de clivage, il y aurait plutôt un mur de séparation entre ceux qui sont encore à l'intérieur de l'ISCO et Jil Jadid qui s'en est exclu lui-même, victime sans le savoir de son rigorisme révolutionnaire. Si au lieu du MSP, à l'impassibilité à toute épreuve, c'avait été au RCD, l'autre pièce maîtresse tant de la CLTD que de l'ISCO, que Soufiane Djillali s'en était pris, il n'aurait sans doute pas tardé à apprendre qu'il n'était plus membre de l'ISCO. En effet, ce qu'on appelle la CLTD est basé sur l'alliance du RCD et du MSP dans la perspective de l'après-Bouteflika, qui en 2014 semblait tout proche. Ses autres composantes et personnalités n'étaient là que pour noyer le poisson, ou pour faire plus joli. On connaît la suite : Bouteflika n'est pas parti, le Printemps arabe n'a pas traversé la frontière, et les élections sont arrivées. Il fallait se déterminer pour ou contre la participation. Tous, ou quasiment, ont choisi de faire ce que font en général les partis en pareil cas : d'entrer en lice, de prendre le taureau par les cornes, à leurs risques et périls. Mais pas Jil Jadid, qui a préféré rester sur une ligne pure et dure plutôt que se conduire lui-même à l'abattoir électoral. Reste à savoir maintenant si en faisant cavalier seul, il peut encore rejoindre le gros de la troupe, une fois passés les élections. Pour autant bien sûr que la maison commune existe vraiment, qu'elle ne soit pas une vue de l'esprit. Les partis ayant une certaine expérience de la vie politique, qui ne se laissent pas monter le bourrichon par la complaisance des journaux, savent qu'il vaut toujours mieux avoir deux fers au feu plutôt qu'un seul, que de toute façon il est toujours dangereux de mettre tous ses œufs dans un même panier. Y a-t-il des élections ? Il faut y aller, en toutes circonstances. Si on les perd, on pourra toujours crier en chœur à la fraude. Si au lieu de les remporter à chaque fois, le FLN les perdait, il ne ferait pas autre chose, soyons-en assurés. Mais s'abstenir, cela revient à s'enlever jusqu'au droit de dénoncer la fraude «massive et généralisée». C'est se sortir soi-même du jeu. Sans l'assurance de pouvoir y retourner.

M. H.

transport qui soulagent les habitants de la capitale ne concernent pour l'heure que l'Est de la capitale. Par ailleurs, l'ouest d'Alger n'est desservi, pour l'instant, que par des bus et un train qui relie Birtouta à Zeralda.

Louiza Ait Ramdane

Lancement de la norme algérienne sur la responsabilité sociétale des organisations

Pour la première fois, les collectivités locales impliquées

■ Djamel Hales, directeur général de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), a procédé avant-hier au lancement du projet Spring d'implantation de la norme algérienne NA/ISO 26000 portant sur la responsabilité sociétale des organisations (RSO) au profit de quinze organisations algériennes. Un projet mené en partenariat avec le Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne P3A, ainsi que l'AENOR (Association espagnole de normalisation et de certification).



Par Lynda Nailiz

La nouveauté de ce programme par rapport à celui lancé en 2010 connu sous l'appellation RS MENA (Responsabilité sociétale - Région Moyen-Orient et Afrique du Nord), est qu'il implique pour la première fois les collectivités locales dans le processus de la norme NA/ISO 26000. C'est ainsi que deux Assemblées populaires communales, El Mouradia - Alger, et Oued T'liet-Oran, ont été sélectionnées pour piloter le lancement de ce projet. A ce propos, sur les critères de sélection, le

DG de l'IANOR expliquera que la certification management aux normes Qualité et Environnement, en l'occurrence ISO 9001 et ISO 14001, est la condition première de sélection des entreprises. Aux communes, «il leur a été demandé de formuler un engagement formel d'intention de mise en œuvre de la démarche RSO».

En outre, expliquant le projet Spring, M. Hales dira que les grandes phases de ce dernier s'articulent autour de l'accompa-

gnement des organisations retenues pour la mise en place de ce référentiel normatif en y effectuant un diagnostic lui permettant d'établir les actions de suivi et d'accompagnement adéquates et personnalisées. A cela s'ajoutera la formation, au niveau de l'IANOR, d'une dizaine de formateurs dans le domaine de la responsabilité sociétale, qui, une fois formés, assisteront les organisations concernées dans la mise en application de la RSO.

Entre-temps, le projet s'étalant sur une année en vue de la mise en place de cette norme, outre la tenue de ce séminaire national de lancement, ce dernier sera suivi par deux séminaires régionaux l'un à Oran et l'autre à Annaba, puis d'un séminaire national de restitution et clôture à Alger où sera évaluée la mise en œuvre de la RSO au sein des douze organisations retenues. En somme, «ce qui est le plus important» aux yeux du responsable, c'est qu'à l'issue de ce dernier séminaire sera élaboré le guide national d'évaluation en février 2018, un référentiel-outil d'évaluation de la NA/ISO 26000 qui jusque-là manquait au processus de normalisation national.

Vers l'élaboration du guide national d'évaluation

En effet, bien que cette norme ne soit pas conçue à des fins de certification ou pour toute utilisation réglementaire, et que

toute prétention à être certifié ISO 26000 constituerait une fausse déclaration de l'intention et du but de la norme, soutiennent les experts, il n'en demeure pas moins qu'elle peut faire l'objet d'évaluation dans le cadre de ce projet, assure le DG de l'IANOR.

Sur ce référentiel national, Mohamed Kheddami, directeur à l'IANOR, indiquera qu'il s'agit d'un guide référentiel normatif national relatif à l'évaluation de la démarche responsabilité sociétale destiné pour tout type d'organisation. Il sera élaboré, expliquera-t-il, sur la base d'un retour des expérimentations faites

aussi bien sur le projet Spring, objet de l'évènement, que sur celles recueillies sur le programme RS MENA «Responsabilité sociétale MENA» initié en 2010 au profit de 17 organisations algériennes.

Par ailleurs, un travail d'atelier a été ouvert afin de débattre la pertinence et la faisabilité de la norme ISO 26000 dans le contexte algérien, les dispositions et précautions à prendre aussi bien pour chaque organisation que pour l'équipe projet. Des recommandations pour le guide d'évaluation ont été également demandées aux participants. L. N.

Djilali Lebibat, directeur national du Programme P3A 300 000 euros pour l'accompagnement à la mise en place de la RSO 26 000

POUR Djilali Lebibat, directeur national du Programme P3A (programme à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-Union européenne (UE), destiné à la gouvernance économique, politique et société-média/communication, le programme Spring est un financement de l'EU à hauteur de 10 millions d'euros, géré par le ministère du Commerce à travers l'Unité de gestion P3A et dont les bénéficiaires sont toutes les institutions nationales impliquées dans la réforme administrative, la gouvernance et les activités connexes. La mise en œuvre de ce projet, dira-t-il, a débuté en octobre 2015, où plusieurs appuis ont été réalisés au profit de différents organismes et institutions concernés par les trois volets de ce programme. C'est ainsi qu'un contrat cadre au profit de l'IANOR d'une moyenne financière estimée à 300 000 euros, consistant en l'appui et le renforcement des capacités en termes d'implémentation de la norme ISO 26000, a été paraphé pour la formation d'experts algériens devant accompagner les entreprises à la mise en œuvre de cette norme volontaire dont la dimension économique, sociale et environnementale dans le cadre du développement durable doit être prise en considération. L. N.

Trois questions à Hamou Gourara, P/APC Oued T'liet

«La RSO, un outil pour réhabiliter la confiance citoyen/administration»

Rencontré en marge du séminaire organisé par l'IANOR pour le lancement de l'implantation de la norme algérienne NA/ISO 26000 portant sur la responsabilité sociétale des organisations (RSO), Hamou Gourara, P/APC Oued T'liet, témoigne de la volonté de sa commune à l'implantation de cette norme.

Le Jour d'Algérie : Pour quelles raisons avez-vous choisi d'inscrire votre commune à la norme NA/ISO 26 000 ?

Hamou Gourara : Notre présence à ce séminaire de lancement de l'implantation de la norme algérienne NA/ISO 26000 portant sur la responsabilité sociétale des organisations (RSO) traduit notre volonté de faire de la commune de Oued T'liet l'une des premières à

adhérer à cette démarche normative volontaire.

Nous sommes convaincus que la ISO 26000, qui entre dans le cadre du programme national visant à promouvoir le service public et le rapprochement de l'administration du citoyen, permettra aux employés de notre commune de cultiver l'esprit de responsabilité, de citoyenneté et de proximité avec nos concitoyens. Ce qui, bien sûr, nécessite une formation continue au profit de l'ensemble des personnels de la commune pour des prestations de services de qualité.

Comment la norme ISO 26 000 facilitera le service public ?

Selon les informations et les différentes interventions communiquées aujourd'hui lors de ce séminaire, la NA/ISO 26000 est



Ph/Lynda Nailiz, A.

un outil permettant la prise de conscience des erreurs et des insuffisances, tant au niveau du personnel lui-même que dans la prestation de service. Aussi, interviendra-t-elle pour justement corriger et parer à ces carences et fournir aux citoyens un meilleur service public. D'autre part, parmi les lignes directrices de cette norme l'on retrouve

celles de la transparence, de la redevabilité et celle des parties prenantes. Sur ces questions, la transparence et l'implication des citoyens dans la gestion de leur commune à travers une gouvernance participative faisant que les élus se doivent de donner la bonne information et la bonne explication sur les différentes actions que mène l'APC dans la prise en charge de leurs préoccupations quotidiennes, évitent forcément les discordes et les protestations des citoyens.

La norme sur la responsabilité sociétale des organisations est à mon sens un véritable outil de réhabilitation de la confiance entre la commune et ses citoyens. De plus, elle permet la valorisation de l'employé communal dans la mesure où elle le concerne aussi directement. Ce qui assurément améliorera la qualité de son travail.

Pour les lecteurs du Jour d'Algérie, donnez un bref aperçu de votre commune.

La commune de Oued T'liet, une des 26 communes de la wilaya d'Oran, s'étale sur une surface de plus de 80 kilomètres carrés. A caractère agricole, ces dernières années Oued T'liet a connu un véritable essor industriel avec l'implantation d'une forte zone d'activités industrielles notamment avec la mise en service du projet automobile Renault qui l'a fait sortir de l'anonymat et qui a créé un nombre considérable de postes d'emploi. D'autre part, la commune a connu de vastes opérations de logement à travers 17 000 logements sociaux, faisant que de 18 000 habitants en fin 2012, nous sommes actuellement à 44 000 âmes. L. N.

Efficacité énergétique

Des dispositifs pratiques en 2017 pour plus de 9 milliards DA

■ Le Programme national de maîtrise d'énergie prévoit plusieurs actions pratiques multisectorielles en 2017 d'un montant global de plus de neuf milliards de DA, selon des responsables de l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue).

Par Safia T.

Ce programme annuel, qui fait partie du Plan national d'efficacité énergétique à l'horizon 2030, concerne les secteurs du bâtiment, des transports et de l'industrie, pour un financement de 9,06 milliards DA dont 4,91 milliards DA représentent une aide du Fonds national pour la maîtrise d'énergie (Fnme). Dans le secteur du bâtiment, il s'agit de l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage domestique et public, de la fourniture et l'installation de chauffe-eau solaires et de l'isolation thermique des constructions. Pour l'éclairage domestique, il est prévu la distribution de neuf millions de lampes à basse consommation/an au profit des ménages, composées de six millions de lampes de type fluorescentes compactes (Lbc-Lfc) et de trois millions de lampes de type diode électroluminescente (Lbc-Led). Cette démarche a pour objectif de supprimer totalement l'utilisation des lampes conventionnelles énergivores à l'horizon 2021, avance-t-on. Pour le financement de cette opération, le Fnme apportera une aide de 50% permettant aux ménages d'acheter à moitié prix ces catégories de lampes économiques. L'Aprue choisira un



ou plusieurs partenaires qui commercialiseront ces lampes à moitié prix, sachant que le prix de marché des Lbc-Lfc est fixé à 300 DA/unité et celui des Lbc-Led est de 600 DA/unité. S'agissant de l'éclairage public performant, il s'agit du remplacement de 200 000 lampes énergivores par des lampes à sodium haute pression et l'installation de près de 10 000 systèmes d'éclairage public à Led. Pour ce programme, la contribution du Fnme aux collectivités locales s'éleva à hauteur de 2 000

DA/unité pour les lampes à sodium haute pression et à hauteur de 40 000 DA/unité pour les systèmes d'éclairage public à Led. Concernant les chauffe-eau solaires, il est programmé pour l'année en cours la fourniture et l'installation de 2 000 kits au niveau de logements individuels et à des infrastructures du secteur tertiaire (hôpitaux...). D'un prix unitaire de 110 000 DA, ces équipements seront subventionnés à hauteur de 45%, soit un montant de 49 500 DA/unité. Pour l'isolation thermique des

habitations, l'année 2017 sera consacrée à la détermination des programmes de construction dans leur phase de conception par commune et par wilaya en vue d'établir la feuille de route de cette opération en 2018 avec l'objectif d'assurer l'isolation de 5 000 logements/an jusqu'à 2021. En ce qui concerne le secteur des transports, le programme table sur la mise en place d'une capacité nationale de conversion de 50 000 véhicules/an au GPL carburant (GPL/c) à travers un réseau constitué d'une centaine d'installateurs agréés.

Une centaine de projets ciblant le secteur industriel

Quant au secteur de l'industrie, 100 opérations sont retenues pour l'exercice 2017, avec 50 opérations d'aide à la décision et 50 autres d'aide à l'investissement au profit d'opérateurs industriels publics et privés. Les projets d'aide à la décision consistent en la mise en œuvre d'études de faisabilité et d'audit énergétique et sont destinés à affiner le potentiel d'économie d'énergie et à présenter les possibilités d'amélioration. Quant aux projets d'aide à l'investissement, ils visent à aider les industriels à couvrir une partie des

surcoûts induits par l'introduction des équipements performants. Pour les actions d'aide à la décision, la contribution du Fnme est fixée à 70% du coût de l'étude pour un montant plafonné à 700 000 DA. Concernant les cas d'aide à l'investissement, l'intervention de ce Fonds est fixée à 35% du coût de l'investissement pour un montant plafonné à 4,5 millions de DA. Pour rappel, le Plan national d'efficacité énergétique pour 2030 table sur une économie de près de 80 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) pour l'ensemble des secteurs.

S. T./APS

Responsabilité sociétale

Lancement de la norme ISO 26000

L'Institut algérien de normalisation (lanor) a lancé à Alger en collaboration avec l'Unité de gestion du programme d'accord entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A) la norme algérienne NA ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises et autres organismes. Le programme NA ISO 26000 se base dans sa partie «entreprises» sur le développement de plusieurs thèmes tels la culture de consommation vis-à-vis de la clientèle et le transfert du savoir-faire, a-t-on indiqué lors du séminaire national organisé en présence de responsables du ministère de l'Industrie et de Mines, d'une délégation de l'Union européenne en Algérie et de représentants de la société

civile. Concernant le chapitre «collectivités locales», le programme vise à améliorer la gouvernance et la transparence du processus de décision et la qualité d'accueil du public. Il est aussi question d'améliorer la manière de prise en charge des doléances et l'appui à l'instauration de la démocratie participative dans la gestion des affaires publiques. Plusieurs questions sont au cœur de ce programme et traitent, entre autres, du respect de l'éthique de gestion, la transparence, le respect des parties prenantes, le respect de la légalité. Dans ce sens, un programme de formation sera

lancé, auquel ont adhéré volontairement douze entreprises publiques et privées ainsi que trois collectivités locales qui sont, en l'occurrence, les communes d'El Madania et de Mohammadia (wilaya d'Alger) et celle de Oued Tlelat (wilaya d'Oran). Ce programme de formation vise à renforcer les capacités des institutions algériennes en matière de gestion et de la pratique de la responsabilité sociétale dans différents domaines, dont ceux de la gouvernance économique et sociale, de la protection de l'environnement et des droits de l'homme, et ce, selon des normes internationales. «Ce programme de formation sera élargi pour toucher également les petites et moyennes entreprises

(PME) et autres organismes telles les banques ainsi que la société civile», a expliqué le directeur général de l'lanor, Djamel Hales. S'étalant sur une durée de 18 mois, le projet vise aussi la formation de dix experts nationaux qui seront chargés de la formation au profit d'organismes algériens, et de l'élaboration d'un guide national d'évaluation de la NA ISO 26000. Dans ce sens, un comité de NA ISO 26000 sera mis en place par lanor et l'Agence espagnole de mise en œuvre du programme de normalisation en vue de suivre le déroulement de programme de formation et de veiller à sa réussite.

Salem K.

Algérie-Allemagne

La 6^e commission mixte les 21 et 22 février à Alger

La 6^e commission mixte algéro-allemande se tiendra les 21 et 22 février prochain à Alger, indique un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines. Dans ce cadre, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, s'est entretenu avec l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Michael Zenner, sur les préparatifs en cours pour la tenue des travaux de cette commission mixte, précise le communiqué. Lors de cette rencontre, les deux parties ont exprimé

leur «satisfaction quant à l'état d'avancement des préparatifs et, plus largement, de l'esprit et de la qualité de la coopération économique notamment industrielle entre l'Algérie et l'Allemagne», selon la même source. Une rencontre des opérateurs économiques des deux pays se tiendra en marge des travaux de cette commission. Pour approfondir les relations économiques entre les deux pays, le ministre et le diplomate allemand ont convenu de «travailler ensemble pour pro-

mouvoir le partenariat économique bilatéral et les programmes de coopération à l'adresse des petites et moyennes entreprises (PME)». «Plusieurs filières industrielles soutenant la politique de diversification économique intéressent les entreprises allemandes à l'exemple de l'industrie mécanique, la sous-traitance automobile, la chimie et l'industrie pharmaceutique», lit-on dans le communiqué.

S. B.

Prix Le pétrole poursuit sa baisse

LES COURS pétroliers continuaient de baisser hier en Asie sous l'effet des inquiétudes quant à une augmentation de la production américaine qui réduirait les effets des baisses annoncées par l'Opep. Vers 03h00 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars, reculait de 28 cents, à 52,35 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le prix du baril de Brent, référence européenne, également pour mars, perdait 17 cents à 55,06 dollars. Les signes de reprise de la production américaine continuent de s'accumuler avec l'annonce en fin de semaine dernière d'une hausse du nombre de forages actifs aux Etats-Unis, selon un décompte du groupe privé Baker Hughes. Les accords de réduction de la production au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et avec des pays comme la Russie avaient permis fin 2016 de relancer le marché déprimé par la surabondance de l'offre. Mais cette hausse des cours rend de nouveau rentable la production de pétrole de schiste américain. Le WTI est particulièrement «vulnérable» car son cours est davantage lié à la production de pétrole de schiste, a déclaré Jeffrey Halley, analyste chez OANDA. Pour Sanjeev Gupta, analyste chez EY, l'augmentation des stocks de brut américain – indicateur d'une demande plus faible chez le plus gros consommateur de brut mondial – et le soutien affiché par le président Donald Trump au secteur pétrolier américain, pèsent aussi sur les cours. «Les cours internationaux continuent d'être volatils, balottés au gré de tendances de production contraires. En conséquence, le brut s'échange dans une certaine fourchette sans direction claire», a-t-il ajouté.

R. E.

Souk-Ahras

Les signes du décollage de l'investissement commencent à se manifester

■ Les signes du décollage de l'investissement dans plusieurs secteurs d'activités dans la wilaya de Souk-Ahras commencent à se manifester, concrétisant ainsi les objectifs tracés par les autorités locales, a-t-on estimé à la wilaya.

Par Hatem D.

Les efforts déployés par les responsables locaux ont permis récemment de fournir des assiettes foncières capables d'accueillir des projets d'investissement dans les secteurs agricole et hôtelier, où trois nouvelles zones d'activités ont été créées, a précisé la même source. Il s'agit, selon les services de la wilaya, de la zone d'activité de la commune frontalière de Sidi Fredj qui a été érigée sur 20 hectares, répartis en 55 lots, et celle de la région de Debidiba, dans la localité d'Oued Keberit, sur 40 hectares. La zone d'Oued Keberit a été choisie pour abriter des projets d'investissement vu son implantation à proximité de la



route nationale (RN) 16 en direction de la wilaya de Tébessa, ainsi que sa proximité du barrage d'Oued Melag et des complexes de transformation du phosphate et de production de

l'énergie solaire, a-t-on expliqué. Il a été également procédé à la création d'une troisième zone dans la commune de Bir Bouhouche sur une surface de 30 hectares, ce qui a permis

d'encourager de nombreux investisseurs à activer dans cette région proche des wilayas de Tébessa, Guelma, Oum El Bouaghi et Annaba, a ajouté la même source. Plusieurs projets

et unités d'industrie de transformation alimentaire, contribuant à la création de nouveaux postes d'emploi, sont en cours de concrétisation dans cette région, a-t-on fait savoir, rappelant que cette wilaya dispose de deux zones industrielles implantées dans la commune de Souk-Ahras et celle de Mdaourouch, qui compte une superficie de 218 hectares regroupant 256 lots. Des espaces relevant des biens de l'Etat, situés dans les communes d'Oum El Adhaim (8 hectares) et de Mechroha (5 hectares) et également choisis pour abriter des projets d'investissement visant la création de richesses et donc de l'emploi, ont été aussi sélectionnés dans le cadre de l'augmentation des capacités foncières au niveau de la wilaya, a-t-on affirmé auprès des services de la wilaya.

H. D./APS

Oran

Formation d'investisseurs dans le domaine de l'aquaculture

Des investisseurs dans le domaine de l'aquaculture suivent actuellement une formation en pisciculture marine à l'Institut de technologie de pêche et de l'aquaculture d'Oran (ITPA), a-t-on appris de son directeur, Lahouari Kouicem. Il s'agit d'investisseurs et futurs investisseurs ayant opté pour le créneau des fermes aquacoles en plein mer, a expliqué M. Kouissem, ajoutant que la formation porte sur les bases de gestion des élevages, depuis la semence des alvins jusqu'à la récolte des poissons. Cette formation d'une dizaine de jours s'inscrit le cadre d'un large programme de formation «à la carte» adaptée aux besoins des professionnels de

la mer. «Les demandeurs de formation, qui exercent déjà en général des métiers marins, se rapprochent de l'institut ou de la chambre de la pêche pour formuler leur demande en matière de formation. Dès qu'un certain nombre de demandeurs est réuni autour d'un thème donné, la formation est lancée», a-t-il détaillé. Plusieurs formations ont été dispensées au cours de l'année 2016 dans le cadre de ce programme, aussi bien à Oran que dans d'autres wilayas de la région Ouest, à l'instar d'une formation portant sur la «pisciculture intégrée à l'agriculture» assurée à Relizane. Cette formation, organisée en collaboration avec la chambre d'agriculture de

la wilaya de Relizane, a touché quelque 70 agriculteurs, intéressés par l'idée de lancer de petites fermes aquacoles au niveau de leurs exploitations agricoles. Le programme se poursuivra en 2017 avec de nouvelles formations, à Relizane et Mostaganem, portant sur l'aquaculture continentale qui concerne l'élevage dans les barrages, a expliqué M. Kouissem. Ces formations sont gratuites, a souligné le responsable, précisant que l'objectif de ce programme est de lancer le secteur de l'élevage aquacole, encore au stade embryonnaire dans la région.

Lydia O./Agences

Tissemsilt

Un apport de 50,5 millions m³ d'eau aux barrages

LES BARRAGES alimentant la wilaya de Tissemsilt ont enregistré un apport supplémentaire de 50,5 millions de mètres cubes d'eau à la faveur des dernières précipitations et chutes de neige, a-t-on appris du directeur de l'unité locale de l'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt). Le barrage de Koudiet Rosfa, dans la commune de Beni Chaïb, a accueilli 17 millions m³ et celui de Bougara à Tissemsilt (1,5 million m³), permettant un remplissage total destiné à l'irrigation des terres agricoles. Le barrage de Derder (Ain Defla) qui alimente la région nord-est de la wilaya de Tissemsilt a accueilli, quant à lui, 32 millions m³, a indiqué Abdelkader Berdjam. Le même responsable a ajouté que la fonte de la neige ces derniers jours et les pluies enregistrées ont permis un débit record d'eau. Ces quantités renforcent le barrage de Koudiet Rosfa qui emmagasine actuellement 67 millions m³ permettant de satisfaire les besoins des citoyens de 14 communes en eau potable dans de bonnes conditions. M. Berdjam prévoit un autre apport en eau à ce barrage dans les prochaines semaines après la fonte totale de la neige au niveau des monts de l'Ouarsenis. Les agriculteurs de la wilaya ont accueilli favorablement cette pluviométrie qui constitue, pour eux, un facteur favorisant les grandes récoltes dont celles des céréales et des légumes secs.

R. R.

Chlef

Renouveau de près de 600 ha de vergers agrumicoles

Une surface globale de près de 600 ha d'agrumes a été renouvelée, ces dernières années, dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès de la Direction locale de services agricoles (DSA). Cette opération est inscrite au titre du quinquennat 2009-2014 visant le développement et le renouvellement des vieux vergers agrumicoles datant de l'ère coloniale, dont la surface est estimée à 4 000 ha, sur un verger totalisant 6 381 ha

d'agrumes dans la wilaya, a indiqué le chef du service de l'organisation de la production et de soutien technique à la DSA, Bouali Mohamed. Pour le prochain quinquennat, la wilaya compte procéder au renouvellement d'une autre surface agrumicole de 500 ha, notamment par le remplacement des vieux arbres datant de plus de 40 ans, par d'autres plus performants, d'une moyenne de rendement estimée à 400 qx/ha, a-t-il ajouté.

Parallèlement à ce renouvellement des vieux vergers agrumicoles de la wilaya, la DSA œuvre au relèvement de la superficie agrumicole dans la région, qui a enregistré durant l'actuelle campagne une hausse de 130 ha, portant ainsi à 5 427 la superficie d'agrumes à Chlef, dont les prévisions de production tablent cette année sur une récolte d'1 487 000 qx. Jusqu'à mi-janvier courant, la récolte d'agrumes a touché 2 230 ha, soit 41% de la

superficie ciblée, ayant permis une collecte de 559 275 qx, sachant que la campagne de récolte se poursuivra jusqu'à juin prochain, a signalé le responsable. Selon les chiffres fournis par le ministère de tutelle, la wilaya de Chlef a été classée 2^e producteur national d'agrumes, durant la campagne 2015-2016, avec une production d'1 330 150 qx d'agrumes.

N. T.

Ghardaïa

160 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Daya Ben Dahoua

Cent soixante foyers, situés dans la bourgade rurale de Chaâbet El-Hamra, dans la commune de Daya Ben Dahoua (une vingtaine de km au nord de Ghardaïa), ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté. L'opération a nécessité la mobilisation, sur le programme quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe de plus de 8 millions DA pour la réalisation d'un réseau de transport de près de 3 km linéaires, selon les responsables locaux de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz, SD-

Centre). Cette mise en service, effectuée en présence des autorités locales, a été accueillie avec une grande satisfaction par la population locale concernée, visiblement soulagée des difficultés d'approvisionnement en gaz butane en cette période hivernale. Le wali de Ghardaïa, Azzedine Mechri, a mis l'accent, lors de sa visite dans la commune de Daya Ben Dahoua, sur l'urgence de mener l'ensemble des programmes initiés par les pouvoirs publics à leur terme, en accélérant le rythme des travaux afin d'améliorer les condi-

tions de vie du citoyen. L'amélioration des conditions de vie du citoyen, notamment en zones rurales, permet de fixer la population et d'encourager le travail de la terre, a-t-il souligné. La wilaya de Ghardaïa dispose actuellement d'un réseau de distribution de gaz estimé à 1 561 km, et compte quelque 125 000 abonnés au réseau d'électricité et 74 000 au réseau de gaz, soit un taux d'électrification de 97% et un taux de pénétration de gaz de 78%, selon les informations fournies par la direction locale de la SD-Centre.

Y. B./APS

En dépit de fortes réticences

Le Maroc réintègre l'Union africaine

■ «À partir du moment où le Maroc n'a pas posé de conditions à son retour, nous le prenons au mot et on accepte qu'il soit admis à l'Union africaine», a réagi le ministre des Affaires étrangères de la République sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek.

Par Halim T.

Au terme d'un débat tendu et émotionnel, 39 des 54 États de l'Union africaine ont décidé de réintégrer le Maroc après plus de 30 ans d'absence. Après plus de 30 ans d'absence, le Maroc retrouve l'Union africaine, en dépit de fortes réticences de poids lourds du continent liées à la question du



Sahara occidental. Au terme d'un débat à la fois tendu et émotionnel, selon des témoins, 39 des 54 États membres se sont dits favorables au retour du royaume chérifien dans l'organisation. «À partir du moment où le Maroc n'a pas

posé de conditions à son retour, nous le prenons au mot et on accepte que le Maroc soit admis à l'Union africaine», a réagi le ministre des Affaires étrangères de la République sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek. Le

Maroc avait quitté l'UA en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) proclamée par le Front Polisario au Sahara occidental, un territoire que Rabat considère comme sien. Le Front

polisario réclame de son côté un référendum d'autodétermination et, veut croire Mohamed Salem Ould Salek, le Maroc pourrait désormais être soumis à une pression plus importante de ses pairs. «À présent, [si] le Maroc bloque, il sera questionné par les chefs d'État : Pourquoi avez-vous peur du référendum ? Pourquoi ne laissez-vous pas les Sahraouis choisir librement leur futur ?», a ajouté le ministre.

«En famille»

Les délégués qui ont assisté aux débats ont décrit des échanges animés, sans langue de bois, avec notamment l'opposition de puissances régionales comme l'Afrique du Sud et l'Algérie, soutiens de longue date de la RASD. «Plus de 39 pays sur les 54 de notre organisation ont donné leur opinion pour le retour du Maroc», a déclaré le président sénégalais. «Même si la question du Sahara occidental reste une question posée, [...] en famille on peut continuer à trouver des solutions. L'admission est faite, et c'est le plus important : aujourd'hui le Maroc est membre intégrant de l'Union africaine». Le Maroc remporte ainsi son pari, après avoir réalisé que la politique de la chaise vide devenait un obstacle à son expansion économique et son influence en Afrique. La sixième économie du continent pourrait également s'avérer utile à une organisation chroniquement sous-financée, notamment depuis la disparition de l'un de ses généreux donateurs en la personne de l'ancien dictateur libyen Mouammar Kadhafi.

H. T./AFP

Sahara occidental

Brahim Ghali : «Il est temps d'organiser le référendum d'autodétermination»

Le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a soutenu à Addis-Abeba que le moment était venu pour organiser le référendum d'autodétermination au Sahara occidental, regrettant le fait que la Minurso demeure la seule mission des Nations unies sans composante de surveillance des droits de l'homme, selon l'agence de presse SPS. A l'issue d'un entretien avec le nouveau Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à Addis Abeba en marge des travaux du 28^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA entamés lundi, le président sahraoui a rappelé que la Mission onusienne pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) «doit être en mesure de mener à bien sa mission pour laquelle elle a été mise en place il y a 26 ans

et dont elle porte le nom, afin de permettre au peuple sahraoui de s'exprimer librement sur son avenir». Le président sahraoui, également secrétaire général du Front Polisario, a dénoncé «la persistance des violations marocaines des droits de l'homme dans les parties occupées du Sahara occidental», appelant l'ONU à agir face à cette situation «inacceptable». Vendredi dernier, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a affirmé que ce sommet mettra le Maroc face à ses responsabilités historiques et juridiques car étant une force qui occupe illégalement un pays membre de l'organisation panafricaine, rappelant qu'il était le seul pays d'Afrique qui ne respecte pas ses frontières reconnues à l'échelle internationale. Lors d'une conférence de presse au

siège de l'Union africaine (UA), M. Ould Salek a évoqué la demande d'adhésion du Maroc à l'UA, relevant que celle-ci exigeait un traitement spécial par l'organisation dans le sens où le Maroc n'était pas un pays comme les autres mais un pays qui occupe un autre Etat africain, membre de l'organisation, donc un pays colonisateur avec un régime identique au régime abject de l'apartheid. Le président sahraoui Brahim Ghali participe aux travaux du 28^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA qui se tiennent sur deux jours dans la capitale éthiopienne sous le thème : «Exploiter le dividende démographique grâce à des investissements dans la jeunesse».

Lamia O./APS

Libye

L'ambassade turque de retour à Tripoli après deux ans d'absence

La Turquie a annoncé, par un communiqué du ministère des Affaires étrangères, la réouverture de son ambassade en Libye après deux ans de fermeture. Les «activités de notre ambassade ont repris aujourd'hui avec un personnel réduit dans un premier temps», a indiqué le ministère dans un communiqué. «La réouverture de notre ambassade permettra à la Turquie de contribuer de façon plus importante aux efforts pour ramener la paix et la stabilité, ainsi que reconstruire la Libye», s'est félicité le ministre des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu.

Le chaos après la chute de Kaddafi

Ankara avait fermé son ambassade à Tripoli et son consulat à Benghazi, dans l'est du pays, en 2014, à cause de la situation sécuritaire dégradée, mais avait gardé sa représentation à Misrata (ouest). L'ambassadeur de Turquie en Libye, Ahmet

Aydin Dogan, avait continué d'assumer ses fonctions en exil dans la Tunisie voisine. La chute de Mouammar Kadhafi en 2011 devait initialement ouvrir une nouvelle page dans l'histoire des relations turco-libyennes. Avant la mort du colonel Kadhafi, la Turquie entretenait des relations économiques importantes avec l'état libyen où elle a longtemps tenté de jouer un rôle de médiateur entre le régime de Mouammar Kadhafi et le Conseil national de transition avant de rompre ses relations avec le pouvoir libyen. Après la chute du dirigeant libyen, la Turquie s'est efforcée de développer ses relations avec la Libye mais cette dernière a rapidement été gagnée par le chaos, avec de sanglantes luttes d'influence et la montée en puissance de groupes jihadistes dont l'Etat Islamique, combattu dans son fief de Syrie.

La capitale libyenne a été le théâtre, ces dernières années, de plusieurs attaques contre des ambassades et des diplomates, poussant les pays occidentaux à fermer

leurs représentations. La Turquie est le deuxième pays à annoncer la réouverture de son ambassade en Libye.

Un pays, deux autorités politiques

L'Italie avait pris les devants dès le début du mois de janvier en réinstallant sa représentation officielle à Tripoli. Quelques jours plus tard, deux personnes avaient été tuées dans l'explosion d'une voiture à proximité du bâtiment dans des circonstances floues. Le pays est aujourd'hui divisé entre deux autorités politiques qui se disputent le pouvoir : le Chef du gouvernement d'union nationale (GNA) Fayez al-Sarraj, basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale, et un gouvernement contrôlant l'Est libyen basé à Al-Bayda qui soutient le maréchal Khalifa Haftar.

S. F./Agences

Tunisie

Des éléments «terroristes» attaquent trois maisons à Jelma

TROIS MAISONS ont été la cible d'attaque menée dans la nuit de dimanche à lundi par des «terroristes» dans les localités de Selta2 et Souayssia, ont rapporté des médias tunisiens citant des sources régionales et sécuritaires. «Un groupe de terroristes armés a attaqué ces localités limitrophes au mont Mghilla dans la délégation de Jelma (gouvernorat de Sidi Bouzid), pour se procurer des denrées alimentaires», ont affirmé une source régionale et une source sécuritaire citée par l'agence tunisienne (TAP). Selon les déclarations de ces deux sources, les éléments terroristes «se sont appropriés d'une quantité de produits alimentaires et de couvertures avant de rebrousser chemin vers le mont Mghilla». Des mouvements suspects d'éléments terroristes armés sont fréquemment constatés au niveau des zones limitrophes au mont Mghilla.

R. M.

Tir de missile iranien

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit en urgence

■ Après le tir de missile balistique de l'Iran, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni en urgence et les relations se tendent avec les États-Unis.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, a exprimé hier à Téhéran son «inquiétude» concernant les tirs de missiles balistiques par l'Iran, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU doit se réunir dans la journée sur le sujet. Des essais qui entravent la confiance. «La France a fait part à plusieurs reprises de son inquiétude quant à la poursuite des essais balistiques» qui «entravent le processus de restauration de la confiance mis en place par l'accord [nucléaire] de Vienne», a déclaré Jean-Marc Ayrault lors d'une conférence de presse avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif. Une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. Ce sont les États-Unis qui ont demandé ces consultations d'urgence après que l'ambassadeur d'Israël à l'ONU a appelé le Conseil de sécurité à agir. «À la lumière du tir de missile de moyenne portée effectué le 29 janvier par l'Iran, les États-Unis ont demandé une réunion urgente du Conseil de sécurité», indique la délégation américaine dans un communiqué. Les dis-



cussions sur l'Iran se tiendront après une réunion sur la Syrie prévue à 10h heure locale (16h à

Paris), selon des diplomates. Pas de violation de la résolution de l'ONU selon Moscou. L'ambassadeur israélien, Danny Danon, a estimé que le tir de missile avait violé la résolution de l'ONU qui interdit à l'Iran d'effectuer des essais de missiles pouvant être équipés de têtes nucléaires. «La communauté internationale ne doit pas se cacher la tête dans le sable devant cette agression

iranienne», a dit Danny Danon. «Les membres du Conseil de sécurité doivent agir immédiatement en réponse à ce geste de l'Iran qui met en danger non seulement Israël mais le Moyen-Orient dans son ensemble», a-t-il ajouté. Le tir d'un missile de moyenne portée par Téhéran ne constitue pas une violation de la résolution de l'ONU sur le nucléaire iranien, a estimé hier la diplomatie russe, dénonçant la

réunion en urgence du Conseil de sécurité comme une tentative d'«envenimer la situation». «La résolution 2231 du Conseil de sécurité ne comporte pas d'interdiction pour l'Iran de mener de telles actions», a déclaré à l'agence Interfax le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov. Première demande des États-Unis depuis l'investiture. C'est la première demande de consultation formulée par les États-Unis depuis la nomination par le président Donald Trump de la nouvelle ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley. Donald Trump a promis de resserrer les liens avec Israël et a vertement critiqué l'accord sur le nucléaire iranien qui a permis une levée des sanctions internationales contre Téhéran. Le président américain doit rencontrer le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu le 15 février. L'Iran met Washington en garde contre de «nouvelles tensions». «Nous espérons que la question du programme de défense de l'Iran (...) ne sera pas utilisée comme un prétexte» par la nouvelle administration américaine pour «provoquer de nouvelles tensions», a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, lors d'une conférence de presse avec son homologue français Jean-Marc Ayrault. Mohammad Javad Zarif n'a ni confirmé ni infirmé un tir de missile qui aurait été effectué lundi selon le gouvernement américain.



Points chauds

Indécision

Par Fouzia Mahmoudi

Si le Front national a bâti son programme, dès sa création il y a de cela plus de quarante ans, sur l'immigration et la sécurité, cela reste encore aujourd'hui bien d'actualité. Et si Marine Le Pen a semblé se faire ces dernières années moins offensive sur le sujet, le Décret Immigration mis en place par le président Trump aux États-Unis a remis le sujet sur le tapis. Dans le parti de Marine Le Pen, on ne cache pas un intérêt certain pour les réalisations de Donald Trump, même si un soutien inconditionnel n'est pas encore à l'ordre du jour tant cette politique suscite de polémiques et de protestations sur la scène internationale. Du coup, les réactions frontistes sur le Décret Immigration avaient cette semaine des tonalités variables. Dès lundi, c'est le maire de Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), Stevee Briois, vice-président du FN qui prenait fait et cause pour le «Muslim ban» auprès de l'AFP. «Et pourquoi pas ? On n'est plus dans le monde des bisounours. On est dans un monde horrible, donc de temps en temps il faut prendre aussi des mesures d'autorité, quitte à choquer. Après, c'est malheureux pour ceux qui n'ont rien à voir avec cela...», relevait ce pilier de l'équipe de campagne de Marine Le Pen. Un peu plus tard, lundi, c'est le député apparenté FN, Gilbert Collard, qui assumait le plaidoyer pour la mesure de Donald Trump. «Je m'étonne qu'on s'émeuve de la décision de Trump alors que 17 pays, peut-être même plus, interdisent aux Israéliens de rentrer chez eux. Personne ne s'en est indigné. Personne n'a manifesté, et c'est objectivement scandaleux. Le seul reproche que je ferais à Trump sur la mesure qu'il a prise, c'est la rétroactivité (...) Mais qu'il ait pris la liste des pays signalés par Obama comme très dangereux, et qu'il ait décidé d'organiser des mesures d'interdiction, il tire les conséquences logiques du constat fait par Obama», estime l'avocat. Pour un parti dont l'un des principaux objectifs reste de se donner une image fréquentable, le soutien trop prononcé à Donald Trump peut être ainsi à double tranchant. David Rachline, directeur de campagne de Marine Le Pen, l'illustrait hier sur Sud Radio. «Nous ne comptons pas dupliquer la politique de Monsieur Trump en tout point, je vous le dis de manière extrêmement claire. Mais pour autant nous sommes sensibles aux sujets de sécurité intérieure». «Nous proposons de rétablir notre souveraineté pour pouvoir contrôler qui est sur notre territoire, pas forcément en fonction des pays desquels ils viennent particulièrement», a expliqué Rachline. Les cadres du FN semblent surtout attendre la réaction française face au Décret Immigration de Trump et de voir si le soutien n'aura pas d'effet trop néfaste auprès de leurs électeurs les plus frileux ou si au contraire cela soulève l'enthousiasme et apporte à eux quelques électeurs de droite qui trouveraient Fillon pas assez ferme sur l'immigration et la sécurité. Dans un cas comme dans l'autre, Marine Le Pen devra se décider rapidement car si elle décide de bâtir sa campagne sur cela il ne lui reste plus que deux mois et demi pour le faire avant le premier tour de la présidentielle. F. M.

Décret Trump anti-immigration Difficulté de mise en place et d'application

Le président américain Donald Trump a limogé la ministre par intérim de la Justice pour avoir refusé l'application de son décret anti-immigration qui continue de provoquer un tollé mondial, aggravant la crise politique de sa jeune administration. Sally Yates, une fonctionnaire de l'ancienne administration Obama qui assurait l'intérim du ministre de la Justice, avait ordonné aux procureurs de ne pas défendre le décret de M. Trump. «La ministre intérimaire, Sally Yates, a trahi le département de la Justice en refusant d'appliquer un décret destiné à protéger les citoyens des États-Unis», a déclaré lundi la Maison-Blanche dans un communiqué. «Le président Trump a relevé M^{me} Yates de ses fonctions et a nommé Dana Boente ministre intérimaire dans l'attente de la confirmation par le Sénat de la nomination du sénateur Jeff Sessions», a annoncé la présidence. M. Boente, procureur fédéral, a immédiatement annulé les instructions de M^{me} Yates. «Je donne instruction aux hommes et aux femmes du département de la Justice de faire leur devoir comme nous l'avons juré et de défendre les ordres légaux de notre président», a-t-il déclaré dans un communiqué. Dans son communiqué, la Maison-

Blanche qualifie M^{me} Yates de «faible sur les frontières et très faible sur l'immigration illégale». Sally Yates avait mis en doute dans une note interne la légalité du décret, qui interdit temporairement l'entrée aux États-Unis des ressortissants de sept pays à majorité musulmane et de tous les réfugiés. L'exécutif déclare vouloir ainsi empêcher l'entrée aux États-Unis de «terroristes islamiques radicaux». M. Trump a également remplacé lundi le chef intérimaire du service de l'immigration et des douanes (ICE), Daniel Ragsdale, lui aussi un ancien de l'administration Obama. Thomas Homan, qui prendra la direction de l'ICE en remplacement de M. Ragsdale, «œuvrera à l'application de nos lois sur l'immigration sur le territoire des États-Unis, en conformité avec notre intérêt national», a annoncé le secrétaire à la Sécurité intérieure, John Kelly. Plusieurs diplomates américains ont protesté contre le décret en utilisant un canal officiel dit de «dissidence». Mais la Maison-Blanche les a avertis : «Soit ils acceptent le programme, soit ils s'en vont», a déclaré Sean Spicer, porte-parole de Donald Trump. Alors que manifestations et dénonciations se multiplient, l'ancien président démocrate

Barack Obama s'est dit encouragé par «le niveau de mobilisation» à travers les États-Unis. M. Obama avait promis de se tenir à l'écart du débat politique sauf si «les valeurs fondamentales» de l'Amérique étaient menacées. Dix jours après son départ de la Maison-Blanche, il a jugé que c'était le cas. M. Obama «est en désaccord fondamental avec la notion de discrimination des individus en raison de leur croyance ou de leur religion», a déclaré son porte-parole, Kevin Lewis. L'exécutif nie que les restrictions temporaires de l'immigration soient liées à la religion. «Il ne s'agit pas d'une interdiction visant les musulmans, comme les médias le rapportent fausement», a déclaré M. Trump dimanche. «Cela n'a rien à voir avec la religion, il s'agit de terrorisme et de la sécurité de notre pays». M. Trump a de nouveau riposté aux critiques lundi dans une série de tweets. «Tout se passe bien avec très peu de problèmes», a affirmé le président républicain. Pour expliquer la situation parfois chaotique dans les aéroports américains, M. Trump a invoqué une défaillance informatique au sein de la compagnie aérienne Delta et les manifestations d'opposants.



Suivi des subventions publiques

Réduction de moitié des budgets des festivals

■ Les budgets alloués aux festivals culturels devront encore connaître une baisse jusqu'à 50% en 2017, afin de «préserver les équilibres financiers», a annoncé à Alger le ministre de la Culture.

Par Adéla S.

S exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan 2016 de son secteur, Azzedine Mihoubi a expliqué que cette réduction de «20 à 50%» des budgets, s'inscrivait dans le cadre de la politique de «rationalisation» des dépenses et du «suivi» des subventions publiques allouées aux établissements culturels.

Sans plus de détails sur les festivals touchés par les réductions annoncées, M. Mihoubi a assuré que cette nouvelle révision à la baisse «n'aura pas d'impact sur leur organisation (festivals)», réitérant l'engagement de l'Etat dans la promotion de la culture. Qualifiant de postures «rentières» dans la gestion de «certains» festivals, le ministre considère qu'il est «nécessaire de



revoir les méthodes d'octroi» des budgets, tout en invitant les organisateurs à «chercher d'autres sources de financement» en dehors de l'aide publique.

Selon lui, une nouvelle liste détaillée des festivals maintenus pour l'année 2017 devra être

annoncée prochainement.

Le nombre de festivals organisés en 2016 a été ramené à 83, sur un total de 176, après une révision opérée en mai dernier.

Evoquant le cinéma, le ministre a fait état de la révision prochaine de la loi régissant ce secteur, à la place de l'actuel

texte qu'il juge «rigide», pour encourager la production cinématographique.

En réponse à une question sur les salles de cinéma, 80 au total à travers toute l'Algérie et dont certaines sont inexploitées, M. Mihoubi a dit que son département ne pouvait s'en attribuer la gestion qui relève, a-t-il rappelé, des collectivités locales.

Faisant le point sur l'année culturelle 2016, M. Mihoubi a souligné que son département avait financé quinze projets de films et 40 autres de pièces de théâtre, rappelant que l'année écoulée a été également marquée par une réorganisation et la fusion des établissements culturels partageant des missions identiques.

À la question de savoir si les pouvoirs publics comptent répondre favorablement à la demande des artistes de créer un «espace dédié à l'art et à la

culture» aux lieux et places des actuels abattoirs d'Alger, le ministre a répondu que «la cession du site (abattoirs) relève des prérogatives de la wilaya d'Alger avec qui la question devra être discutée», selon ses propres termes.

Un appel, lancé via Internet en 2013 qui avait recueilli plus de 700 signatures d'artistes et citoyens, réclamait la transformation du site abritant les abattoirs d'Alger en espace culturel pour faire sortir les arts visuels de la «léthargie» dont ils souffrent dans la capitale, argumentent les signataires.

Le centre d'abattage du Ruisseau, situé au cœur d'Alger, qui s'étend sur une superficie totale de plus de 6 000 m² devrait transférer toutes ses activités à la périphérie de la capitale.

A. S./APS

Casting «Makhber Comedia 2017» d'Oran

Trente lauréats parmi une centaine de candidats

Trente jeunes talents seront retenus par le jury de la 3^e édition du casting de l'humour «Makhber Comedia» qui a vu la participation de 110 candidats durant le week-end dernier à Oran, ont indiqué lundi les organisateurs de cette épreuve artistique.

«Les trente lauréats seront connus avant la fin de février prochain», a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, président de l'association culturelle «El-Amel», initiatrice de cet événement avec le soutien de la station régionale d'Oran de l'EPTV. Le bilan des auditions, tenues sur la scène du «Petit Théâtre» de l'association, fait ressortir la dimension régionale de cette édition qui a

drainé des postulants de différentes communes des wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Saïda, Sidi Bel-Abbès et de Tiaret. «L'opportunité de faire valoir ses talents a été donnée à tous les candidats qui se sont présentés», a affirmé Mihoubi, tout en se félicitant de l'intérêt manifesté par des jeunes d'autres régions du pays à l'instar d'un artiste venu de la wilaya de Batna. Ouvert à toutes les catégories d'âge, le casting a attiré une majorité de jeunes mais aussi des enfants comme le petit Zakaria (8 ans) et de moins jeunes à l'image de deux sexagénaires (retraités), a-t-il révélé, observant toutefois un faible taux de participation

de la gent féminine (10%). Le jury, présidé par Mihoubi, s'attelle actuellement au visionnage des prestations données par les candidats à l'effet de dresser la liste des lauréats qui bénéficieront d'un stage de formation avant de faire leur passage à l'émission télévisée «Makhber Comedia» programmée par la station régionale d'Oran de l'EPTV. Basée au Centre culturel «M'barek-El-Mili», situé au centre-ville d'Oran, l'association culturelle «El-Amel» célèbre cette année le 40^e anniversaire de sa création, avec un parcours marqué par son investissement continu dans la formation des jeunes talents aux techniques théâtrales.

Racim C.

Théâtre d'Oran

La pièce «El Ghalta» à l'affiche

La pièce «El Ghalta», doublement primée au dernier Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP), est à l'affiche du théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO) avec six représentations programmées pour février, a-t-on appris lundi auprès de la direction du TRO.

Produite par le TRO, cette

œuvre du registre de la comédie dramatique sera jouée à nouveau devant le public oranais après avoir remporté deux récompenses au FNTP en janvier dernier, celles du meilleur rôle principal masculin (Mustapha Miratia) et de la meilleure musique (Mohamed Zami).

«El Ghalta» avait gagné les

faveurs du public dès la représentation générale donnée le 30 avril dernier sur les planches du TRO, suscitant un bel écho chez l'assistance vite conquise par la thématique abordée et par la qualité des prestations artistiques.

La pièce a pour trame de fond le malaise d'un couple qui prend forme aussitôt que la femme

exprime sa volonté de devenir active dans l'espoir de contribuer au budget familial.

Ce dernier personnage, enseignant au lycée, est campé par Mustapha Miratia, talent en herbe révélé ces dernières années dans «El Harga» de Hamida Gharmoul (2014) et «Ettefah» (2015) du regretté Alloula (1939-1994), produites respectivement par l'association culturelle oranaise «El-Murdjadjo» et le TRO.

«El Ghalta» a en outre permis de faire découvrir un nouvel auteur, Fahsi Saïd, jeune dramaturge sélectionné par la commission de lecture du TRO pour avoir «brillamment développé une thématique sociale d'actualité», s'est félicité Azzi Ghaouti, le directeur du TRO.

La mise en scène est signée Moulay Meliani qui entreprend sa deuxième réalisation théâtrale après avoir co-dirigé «Nouar Essebar» en 2014 avec Fadéla Hachemaoui.

R. C.

Sidi Bel-Abbès

Affluence nombreuse au Salon du livre

Le Salon national du livre organisé à Sidi Bel-Abbès enregistre une affluence nombreuse de visiteurs venus découvrir les nouveautés dans le monde des publications, a-t-on constaté. Les stands de cette exposition, ouverte le week-end dernier à la maison de la Culture «Kateb-Yacine», au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, accueille un public varié auquel sont proposés, à des prix compétitifs, des ouvrages dans différentes disciplines dont des dictionnaires, des encyclopédies, des livres pour enfants et autres religieux, de culture générale, de sciences, de droit, de philosophie, d'art culinaire, de même que des romans et des recueils de poésie. Les contes pour enfants et les manuels scolaires et pour étudiants sont les plus demandés, a-t-on appris des exposants qui, depuis l'ouverture de ce Salon national, s'évertuent à accorder des réductions attirant les visiteurs. Ces derniers estiment que cette manifestation culturelle est une occasion propice pour acquérir des livres à des prix «abordables». Ce Salon national du livre est initié par la direction de la Culture avec la participation de 15 maisons d'édition d'Oran, Médéa, Sétif, Guelma, Tiaret, Blida et Alger. Cette exposition, qui s'étalera jusqu'au 11 février prochain, vient en réponse à un appel de parents d'élèves et de lecteurs ayant visité l'exposition locale tenue à l'occasion de la manifestation «Lire en fête», a-t-on souligné à la direction de la Culture de Sidi Bel-Abbès.

A. T.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Basilique de Notre Dame d'Afrique :

Jeu 2 février 2017 à 19h30 : Écume (Échanges culturels en Méditerranée) présente l'ensemble Irini - Chants de culte marial.

Cinéma Issers (Boumerdès) :

Cycle Fatma-Zohra Zamoum Du 30 janvier au 4 février : 3 films : Leçon de choses ; Renvoi d'appel et La corde.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger :

Jusqu'au 31 mars 2017 : Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Salle Hadj-Omar du Théâtre national Algérien

Mahieddine-Bachtarzi

Jeu 2 février à 16h30 :

Générale de la pièce L'aube Ismaël, mise en scène par Hadda Djaber. Avec Meryem Medjkane et Tarek Bourrara.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 février 2017 :

Exposition «Couleurs en prose» de l'artiste peintre Mohamed Chaffa Ouzzani.

Musée public national d'arts et d'histoire de Tlemcen

Jusqu'au 2 février :

Exposition «Symbole et vie», des artistes peintres Amina Salhi et Nabil Belabbassi.

Dar-Abdeltif

Jusqu'au 4 février 2017 :

Exposition de photographie «Makeda, Mixed Couples» d'Aurore Vinot.

Galerie des ateliers bouffée d'art (Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 18 février 2017 :

Exposition-vente de l'artiste photographe Mizo.



Coup-franc direct

Rendement à deux vitesses !

Par Mahfoud M.

Ceux qui ont eu l'occasion de voir le rendement de nos capés (les chanceux disposant des chaînes cryptées) dans leurs championnats respectifs sur le vieux continent ont dû se poser plusieurs questions. En effet, on se demande comment ces manchots, voire maladroits au Gabon, ont pu tout d'un coup se transformer en de vrais cracks avec leurs clubs européens et ont sorti de gros matchs. Cela a commencé par Mandi qui a fait un gros match avec le Bétis face au géant Barcelone, sauvant une balle qui se dirigeait directement vers les filets, alors qu'avec les Verts il avait carrément mis la balle dans ses propres buts. La concentration est-elle de mise avec le Bétis et non avec l'EN ? Ce dernier n'est pas le premier à qui cela arrive, et il ne sera pas le dernier étant donné que d'autres joueurs s'illustrent régulièrement avec leurs clubs employeurs, alors qu'ils ne montrent rien avec leur sélection. Des fans ont ironisé en indiquant que le travail chez le privé n'est pas la même chose que chez le public. Plus sérieusement, il faut trouver ce qui ne va pas avec la sélection. Est-ce l'environnement, le coach, qui fait que ses joueurs ne sont pas libérés pour se donner à fond avec l'équipe nationale, même si personne ne peut remettre en cause leurs qualités techniques ?

M. M.

Watford

Guedioura vers Hull City

LE MILIEU international algérien de Watford (Premier league anglaise), Adlene Guedioura, serait sur le point de rejoindre la formation de Hull City, 19^e au classement du championnat d'Angleterre pour un montant de 3,5 millions d'euros, rapporte lundi le média anglais *Sky Sports*. Les deux clubs auraient trouvé un accord pour le transfert de l'international algérien qui vient de prendre part avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février). Le transfert devrait être officialisé dans les prochaines heures, soit avant la clôture du mercato d'hiver en Angleterre, fixée au 31 janvier à 18h00. Si la transaction se confirme, Hull City sera le dixième club dans la carrière du joueur algérien âgé de 31 ans et le 5^e anglais après Wolverhampton (2010-2012), Nottingham Forrest (2012-2013), Crystal Palace (2013-2015) et Watford depuis 2015. Malgré un temps de jeu appréciable chez les Hornets, Guedioura pencherait pour une revalorisation salariale au sein d'un club en difficulté sur le plan sportif.

Karaté/Open de Paris

Le bronze pour Lamia Matoub

La karatéka algérienne Lamia Matoub (-68 kg) a remporté la médaille de bronze à l'Open de Paris, organisé du 27 au 29 janvier à la salle Pierre de Coubertin de Paris (France), a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de karaté (FAK).

L'Algérienne, auteur d'un excellent parcours dans la compétition, a remporté le bronze grâce à sa victoire contre l'Anglaise Kate Karwacinski (3-0). Les autres Algériens engagés dans la compétition ont été éliminés dès les premiers tours, à l'exception de Hacène Guiri qui a atteint le 4^e tour et avait tous les moyens de prétendre au bronze, selon l'entourage de la sélection algérienne de karaté.

L'Algérie a pris part à la 21^e édition de l'Open de Paris avec 12 karatékas dont six dames. Il s'agit de Bouamria Abdelkrim, Cherik Juba, Lardjen Yanis, Hireche Bilel, Guiri Hacene, Boudis Mohamed, Benazzoug Yasmine, Mokdas Randa, Midi Chaima, Matoub Lamia, Djedou Assia et Atif Imane.

L'Algérie a pris part à la 21^e édition de l'Open de Paris avec 12 karatékas dont six dames. Il s'agit de Bouamria Abdelkrim, Cherik Juba, Lardjen Yanis, Hireche Bilel, Guiri Hacene, Boudis Mohamed, Benazzoug Yasmine, Mokdas Randa, Midi Chaima, Matoub Lamia, Djedou Assia et Atif Imane.

Championnat d'Afrique 2017 de raffle

L'EN a réussi son rendez-vous

LA FÉDÉRATION algérienne de raffle et billard (FARB) s'est félicitée lundi d'avoir «atteint son objectif» en remportant la première édition du championnat d'Afrique clôturée samedi à Mostaganem, grâce à un total de 12 médailles (5 or, 4 argent et 3 bronze). Un total de 60 athlètes (messieurs/dames) de huit nationalités différentes ont participé à ce tournoi, organisé du 26 au 28 janvier dans l'ouest algérien. Les huit pays engagés dans cette compétition étaient le Mali, le Soudan, le Burkina Faso, Djibouti, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie, dont les athlètes se sont illustrés, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. La prestation

des Algériens a été «excellente et jamais égalée par leurs aînés», s'est encore réjouie la FARB.

Les cinq médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Larik Amina et Belhouchet Mohamed Seïf en individuel, ainsi que la doublette féminine Aïssioui Amel-Amri Fouzia et les triplettes (messieurs/dames), composées d'Aïssioui Lamia, Aïssioui Amel et Amri Fouzia, d'une part, et de Brahim Saïd, Selhaoui Yacine et Ali Hakim, d'autre part.

La moisson algérienne a été complétée par quatre médailles d'argent et trois bronze, synonyme de première place au classement général de ce tournoi et premier titre continental de son histoire.

USM Alger

Les Rouge et Noir pour une reprise en force

■ La formation de l'USM Alger souhaite se reprendre et retrouver à nouveau les cimes du tableau, après avoir abandonné le fauteuil de leader à son rival de toujours, le Mouloudia d'Alger.



Les Usmistes ne souhaitent pas rester à la traîne

Par Mahfoud M.

Avec la défaite du Mouloudia face à l'USMH, ainsi que celle de son dauphin, le MCO face à Médéa, les Rouge et Noir ont espoir de se retrouver à nouveau le podium qu'ils ont perdu au prix de défaites incompressibles par leurs fans, surtout que tout le monde sait qu'ils ont l'un des effectifs les plus riches du championnat. Les gars de Soustara ne veulent désormais plus se faire distancer surtout en ce début de nouvelle année et souhaitent couper avec leurs précédents résultats négatifs dus à un certain relâchement des joueurs qui pen-

saient sans doute que leur mission ne sera pas difficile. Toutefois, le coach belge Paul Put a su comment transcender son groupe et fait tout son possible pour ramener la sérénité au groupe. Il attend, ainsi, beaucoup de ses éléments et pense qu'ils devraient pouvoir relever le défi et réussir une meilleure seconde moitié du championnat. Ainsi, cela devrait se vérifier à partir du prochain match de l'USMA face au DRB Tadjenant. Il s'agira de se donner à fond lors de ce match et empêcher les trois points pour éviter toute mauvaise surprise, surtout que l'équipe sera maintenant

dos au mur et contrainte de se donner à fond pour aller de l'avant et reprendre son statut d'antan. Les Rouge et Noir ne devront pas sous-estimer les gars de Tadjenant qui voyagent bien et qui ont réussi de nombreux exploits à l'extérieur de leurs bases. Avec le retour de ses internationaux, l'USMA ne sera que plus forte et tentera de faire le plein d'abord à domicile, avant d'essayer ensuite de revenir avec des résultats probants même de l'extérieur de ses bases, ce qui pourrait être dans ses cordes, à condition de se concentrer sur son sujet.

M. M.

Raïs Mbolhi (Rennes)

«C'est grâce à l'Algérie que je suis là»

Le nouveau gardien du Stade Rennais, Raïs Mbolhi, présenté officiellement à la presse lundi, a affirmé que l'Algérie lui avait tout donné durant sa carrière sportive. «L'Algérie représente tout pour moi. L'Algérie m'a tout donné. Quand en club ça n'allait pas, la sélection a été là pour moi. C'est ce qui fait que je suis là aujourd'hui», a déclaré Mbolhi en conférence de presse.

Mbolhi a paraphé un contrat d'une durée d'un an et demi avec le Stade Rennais. Il rejoint ses deux compatriotes Mehdi Zeffane et Ramy Bensebaini.

Interrogé sur son arrivée au Stade Rennais, dirigé par l'ex-sélectionneur national Christian Gourcuff, le gardien de la sélection algérienne a précisé qu'il n'avait pas hésité un instant pour opter pour ce club.

«Dès que j'ai eu un coup de fil du coach, pour moi c'était clair et simple. Ramy (Bensebaini) et Mehdi (Zeffane) ne m'ont dit que du bien du club et ça a facilité ma venue. J'étais dans une situation compliquée en Turquie, donc je n'ai pas réfléchi longtemps», a-t-il expliqué. «C'est une chance pour moi de revenir dans un cadre où je sais que je vais pouvoir travailler correctement. J'ai besoin de stabilité car dans les clubs où je suis passé c'était parfois un peu n'importe quoi», a-t-il ajouté. Interrogé sur certains de ses choix en club, le gardien algérien a estimé que ce

n'est pas toujours évident : «Il y en a eu des mauvais de ma part, mais parfois ce n'était pas de ma faute. Si on veut jouer, vivre de sa passion, on n'a pas le choix».

Le Stade Rennais est le 13^e club où jouera Mbolhi. Il avait évolué dans plusieurs championnats en Europe, au Japon et aux Etats-Unis. Blessé, Mbolhi avait manqué les deux derniers matchs de la sélection algérienne contre la Tunisie (1-2) et le Sénégal (2-2) lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 qui se déroula au Gabon. Légèrement touché au genou, Mbolhi (30 ans) devrait s'entraîner avec son nouveau club d'ici quatre à cinq jours.

FC Naples

Ghoulam serait sur les tablettes du Real

Le défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne de football), Faouzi Ghoulam, constitue une priorité pour le Real Madrid (Liga espagnole) lors du mercato d'été, rapporte lundi le quotidien sportif italien *La Gazzetta dello Sport*.

A la recherche d'une doublure pour le Brésilien Marcelo, le club détenteur de la Ligue des champions aurait jeté son dévolu sur le latéral gauche algérien, qui n'a toujours pas prolongé son contrat avec Naples.

Selon la même source, le coach du Real Madrid, Zinédine Zidane, se serait réuni avec ses dirigeants pour évoquer le prochain mercato estival. Et le camp madrilène serait tombé d'accord pour recruter Faouzi Ghoulam.

Titulaire indiscutable au Napoli depuis maintenant trois années, l'ancien Ghoulam (26 ans) s'est imposé comme le meilleur de Serie A à ce poste spécifique. Il possède l'expérience européenne tant recherchée par le Real Madrid et sa jeunesse

se mêlée à son important vécu plaident en sa faveur. Mieux. Sous contrat jusqu'en 2018, le défenseur des Verts n'a toujours pas trouvé d'accord avec les dirigeants napolitains pour prolonger son bail.

Toutefois, le club merengue devra faire face à la concurrence pour Ghoulam puisqu'il est convoité par plusieurs formations à l'image du Bayern Munich, la Juventus, le Paris SG, Manchester City, Chelsea ou encore Arsenal.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Front social à Béjaïa

Paysans, transporteurs et travailleurs de plusieurs secteurs déversent leur colère

LE FRONT social bouillonne à nouveau à Béjaïa. Plusieurs actions de protestation ont rythmé la wilaya hier. Ainsi, pas moins de 160 fellahs de la daïra d'El-Kseur qui regroupent plusieurs communes dont Toudja, Fénâia, etc., ont observé un rassemblement devant le siège de la subdivision de l'agriculture d'El-Kseur. Ces derniers se sont mobilisés dans le but de fermer le siège de la subdivision en signe de protestation contre les blocages d'ordre bureaucratique dressés par le subdivisionnaire de la localité depuis plusieurs mois et exiger, à l'occasion, son départ immédiat. Le directeur des services agricoles de la wilaya de Béjaïa, Makhlouf Laïb, qui a pris connaissance de ce rassemblement, s'est rendu sur les lieux et a rencontré les agriculteurs de la région qui lui ont fait une nouvelle fois part de leurs préoccupations. Ce dernier s'est engagé auprès des protestataires que le subdivisionnaire d'El-Kseur sera démis de ses fonctions et qu'un subdivisionnaire par intérim sera désigné à compter de la semaine prochaine, comme l'a assuré la secrétaire générale du ministère de l'Agriculture. Makhlouf Laïb a rassuré aussi les protestataires que des rapports ont été transmis au wali et au ministre au sujet de la situation. Le subdivisionnaire s'est défendu hier sur radio Soummam contre les accusations des fellahs qui lui auraient demandé d'élaborer des cartes d'agriculteurs ne relevant pas de ses prérogatives. Contacté hier, un membre du bureau de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Rezki Iskounène a démenti ces informations accusant le subdivisionnaire d'El-Kseur d'avoir refusé d'élaborer les fiches d'enquête des agriculteurs et les envoyer à la chambre d'agriculture de wilaya et à la direction des services agricoles pour l'élaboration et le renouvellement de leurs cartes de paysan afin de formuler les demandes d'aide de l'Etat. De leur côté, des centaines de travailleurs de plusieurs administrations, dont ceux des communes, de l'Education nationale, des œuvres universitaires, de la santé, ont organisé, hier, sous la houlette du Snapap, une marche de protestation depuis la maison de la culture pour dénoncer les atteintes aux libertés syndicales au niveau des APC d'Ighil Ali, Thala Hamza, Tazmalt, Draâ El-Gaïd et El-Kseur, la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs face à la cherté de la vie, la précarité de l'emploi, l'intégration des 159 travailleurs contractuels de l'éducation, la révision du code du travail, le maintien de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, le relèvement des salaires, la révision du statut général de la Fonction publique... Pour leur part, les transporteurs assurant la desserte Akbou-Tamokra, Amalaou etc., ont débrayé hier pour protester contre la dégradation d'un chemin de wilaya sur l'axe de la localité de Biziou, suite aux travaux de la pénétrante autoroutière de Béjaïa. Les transporteurs d'Amizour ont bloqué le CW 21 pour les mêmes raisons, exigeant des autorités son réaménagement.

Hocine Cherfa

Royaume-Uni

Le British Council Algérie organise le Salon des études supérieures

BRITISH COUNCIL Algérie a organisé, hier à Alger, le Salon des études supérieures au Royaume-Uni, une manifestation destinée aux jeunes Algériens qui souhaitent poursuivre leurs études en Grande-Bretagne. Cette seconde édition, qui enregistre la participation de 5 établissements britanniques de l'enseignement supérieur et de l'enseignement de la langue anglaise, a permis à de jeunes Algériens de s'enquérir des offres de formation et d'études au Royaume-Uni ainsi que les possibilités d'obtention de bourses et des procédures d'inscription. La directrice de British Council Algérie, M^{me} Sandra Hamrouni, a indiqué que «ce salon offre aux jeunes Algériens l'opportunité de mieux s'informer en s'adressant directement aux représentants des universités britanniques ici présents pour s'informer sur les conditions d'inscription, l'évolution du cursus et les conditions de vie dans les campus». «Cette exposition contribue et complète

nos autres activités dans le secteur de l'enseignement supérieur, notamment la collaboration entre les deux pays qui verra la formation, au Royaume-Uni, d'ici à 2020, de 500 doctorants algériens en langue anglaise dans plusieurs spécialités», a souligné la responsable. Elle a évoqué aussi, «le projet actuel financé par le gouvernement britannique et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, visant à développer des compétences pour l'employabilité, y compris la maîtrise de la langue anglaise, des étudiants algériens ici en Algérie». Relevait que l'édition précédente avait enregistré environ 400 visiteurs, la directrice de British Council Algérie a indiqué qu'elle «travaillera pour accroître la participation du secteur universitaire britannique dans les éditions à venir en lui fournissant plus d'informations sur l'Algérie et en travaillant avec les ministères et les écoles pour promouvoir les avantages d'étudier en Grande-Bretagne». Yanis F.

Trump suspend l'entrée de ressortissants de certains pays musulmans aux usa



Il était un des pionniers du sketch en Algérie

Djaffar Bek n'est plus

■ Djaffar Bek, un des pionniers du sketch et du music hall en Algérie, est décédé hier matin à l'âge de 90 ans à l'hôpital de Zeralda (Alger) des suites d'une longue maladie.



Par Racim C.

Né à la Casbah d'Alger en 1927, Djaffar Bek, Abdelkader Cherrouk de son vrai nom, comédien chansonnier et humoriste, a commencé sa carrière à la fin des années 1950. Il a écrit et joué plusieurs sketches et composé nombre de chansons «moyen efficace d'éducation à la citoyenneté». Jeune scout musulman, puis infirmier dans les rangs de l'Armée de libéra-

tion nationale (ALN), le défunt soignait les blessés parmi les moudjahidines, avant d'intégrer, à la fin des années 1950, la troupe artistique du Front de libération nationale dirigée par Mustapha Kateb. Avec la troupe du FLN, Djaffar Bek avait d'abord incarné des rôles dramatiques dans des pièces de théâtre dédiées à la lutte pour l'indépendance, «Les enfants de novembre» et «El Khalidoun» (Les éternels) notamment, avant de rejoindre la Radio et la Télévision nationales le 28 octobre 1962. Interprète de plusieurs de ses sketches, à l'instar

de «El Birokratiya» (La bureaucratie), le défunt a également créé des émissions radiophoniques et télévisuelles dont «El Bachacha» (Gaïté et sourire) et «Minkoum wa llyakoum». Parmi les nombreuses chansons à son actif, «Haya ya De Gaulle», «Eddinaha», «Ya djelloul Er'Rock'n'Roll», «Alif el Ba et Ta», «Maskine Elli makrach», «Sid Ech'Cheikh», «Ana Mellit», et bien d'autres encore. Djaffar Bek a été inhumé hier à Alger, au cimetière de Oued Romane

R. C./APS

Près des frontières à Bordj Badji Mokhtar

Découverte d'une cache contenant 52 caisses de munitions

UNE CACHE contenant 52 caisses de munitions et 1 449 balles de calibre 23 mm ont été découverts lundi lors d'une patrouille de fouille près des frontières à Bordj Badji Mokhtar, effectuée par détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et grâce à l'exploitation de renseignement, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, hier 30 janvier 2017, lors d'une patrouille de fouille près des frontières à Bordj Badji Mokhtar, une cache contenant 52 caisses de munitions et 1 449 balles de calibre 23 mm», a précisé la même source. K. L.